

DETRIL MOUSSANT - Gamme bâtiment

NETTOYANT BIOCIDÉ MOUSSANT POUR EXTÉRIEUR



- **Empêche l'apparition ou détruit sur tous les matériaux : algues, lichens, moisissures et autres verdissures.**
- **Appliqué avant peinture, prévient l'apparition sous les films**
- **des moisissures et assure une protection longue durée.**
- **Utilisation en préventif ou curatif.**
- **Economique (application courante à 10%).**
- **Biodégradable***
- **N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 51472**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, incolore, moussant avec une odeur légère.
- Densité à 20°C : 0,99 ± 0,01.
- pH à 20°C : 7 ± 1.
- **Ininflammable.** Point d'éclair : néant.
- Tensio-actif et mouillant.
- Miscible à l'eau et aux solvants polaires (alcool, glycols...) en toutes proportions.
- Point de gel : 0°C.
- Solution aqueuse d'ammonium quaternaire.
- Actif en milieu acide et alcalin ; efficace même en eau dure.
- Caractère cationique.
- * Le chlorure de benzalkonium est rapidement biodégradable suivant la norme OCDE 301C.
- Contient 150 g/kg de chlorure de benzalkonium.
- **DETRIL MOUSSANT** est un biocide (Règlement 528/2012) utilisé pour l'usage PT 10 ET PT 2 pour traiter à titre préventif ou curatif les ouvrages de maçonnerie ou les matériaux de construction autres que bois par la lutte contre les attaques microbiologiques et les algues.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Les composants de **DETRIL MOUSSANT** sont sur la liste de l'**arrêté Ministériel du 19/12/13** relatif aux produits de nettoyage pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
- **DETRIL MOUSSANT** concentré est dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- **DETRIL MOUSSANT** utilisé à la dose d'utilisation principale (dilué à 10% dans l'eau) ne présente aucun classement toxicologique.

- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.

MODE D'EMPLOI :

- **En préventif** : diluer **DETRIL MOUSSANT** jusqu'à 5% (1 L complété à 20 L d'eau) et appliquer par temps sec en pulvérisation, à la brosse ou au rouleau, sur un support propre. Laisser sécher.
- **En curatif** : avant traitement, éliminer les peintures contaminées et les mousses épaisses par raclage, diluer **DETRIL MOUSSANT** à 10% (1 L complété à 10 L d'eau).
- Attendre 2 ou 3 semaines avant de traiter un mortier ou béton neuf.
- **DETRIL MOUSSANT** peut se passer sur une surface humide.
- Bien laisser sécher avant d'appliquer un revêtement.
- Consommation : environ 20 m²/l.

EXEMPLES D'APPLICATIONS :

- **Façades, murs, sols, toitures** : crépis, pierres, bétons, briques, joints ciments, plâtres, bois, fibrociment, ardoises, peintures, tuiles.
- **Traitements pour extérieur ou intérieur** : ateliers, bureaux, caves, montées d'escaliers, garages, cuisines, salle de bains, sanitaires, toits, tennis, terrasses, monuments funéraires.